



Conseil économique et social

Distr. générale
20 mai 2020
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Dixième session

New York, 5-7 août 2020

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Cadre intégré de l'information géospatiale

Cadre intégré de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport sur le Cadre intégré de l'information géospatiale, établi avec l'aide du Groupe de la Banque mondiale. Ce rapport pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/ggim-committee/10th-session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur l'étoffement du Cadre, le Guide de mise en œuvre connexe et les plans d'action à l'échelle des pays.

Résumé du rapport

À sa neuvième session, tenue à New York du 7 au 9 août 2019, le Comité d'experts a adopté la décision 9/103, dans laquelle il a accueilli avec satisfaction la série de réunions consultatives d'experts approfondies et productives qui avaient été convoquées pour élaborer et améliorer le Guide de mise en œuvre du Cadre intégré de l'information géospatiale, dans le contexte des préparatifs de la consultation mondiale élargie suivante avec les États Membres et les autres parties prenantes clefs. Il a également indiqué que le Guide devait intégrer les travaux des groupes d'experts et de travail du Comité et faire fond sur ceux-ci et que, s'agissant de la mise en œuvre du Cadre, il fallait faire en sorte d'intégrer dans le Guide l'expérience acquise au niveau régional dans la mise en œuvre des infrastructures nationales de données géospatiales et reconnaître qu'il existait plusieurs façons de mettre en œuvre le Cadre. Il a souligné en outre l'importance du renforcement des capacités et des ressources, y compris d'un appui financier et institutionnel efficace pour la mise en œuvre du Cadre.

Le rapport comporte des informations sur les efforts déployés conjointement par le Secrétariat et la Banque mondiale pour enrichir et affiner le Cadre, le Guide de mise en œuvre connexe et les plans d'action à l'échelle des pays, notamment dans le

* E/C.20/2020/20.



cadre de réunions consultatives et de réunions de groupes d'experts aux niveaux régional et sous-régional. Le Guide est un outil de référence qui propose des orientations et des moyens d'action à l'appui de la mise en œuvre des neuf voies stratégiques du Cadre ainsi que du renforcement de la gestion de l'information géospatiale au niveau national. Il a fait l'objet d'un vaste processus de consultation à l'échelle mondiale, auquel ont participé les États Membres et les parties prenantes concernées. À cet égard, on trouvera dans le rapport des précisions sur ces consultations mondiales ainsi que des informations sur les progrès accomplis par les pays pilotes dans l'élaboration de plans d'action, de méthodes, de boîtes à outils et de supports d'apprentissage en ligne.
